

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 00635

Numéro SIREN : 910 166 040

Nom ou dénomination : 52 INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 22/01/2024 sous le numéro de dépôt 1623

52 INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 166.817.230 euros

Siège social : 28, rue Parmentier – Sharewood Bâtiment B

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

910.166.040 RCS Lille Métropole

PROCÈS-VERBAL CONSTATANT LE RÉSULTAT DE LA CONSULTATION ÉCRITE DES ASSOCIÉS DU 11 DÉCEMBRE 2023

Le 11 décembre 2023,

A 11 heures,

Monsieur Olivier Comte, né le 14 janvier 1971 à Nogent sur Marne (94), de nationalité française, demeurant 5 rue du Bel Air à Meudon (92190) (ci-après le « **Président** »),

Président de **la société 52 INVEST**, société par actions simplifiée au capital de 166.817.230 euros (ci-après la « **Société** »), divisé en 16.681.723 actions, déclare que les Associés ont été consultés par écrit le 04 décembre 2023, conformément à l'article 19.3 des statuts de la Société.

Pour rappel, l'ordre du jour était le suivant :

ORDRE DU JOUR

- ❖ Rapport du Président,
- ❖ Désignation d'un second commissaire aux comptes titulaire,
- ❖ Formalités – Publicité – Pouvoir.

Conformément aux statuts de la Société, les Associés disposaient d'un délai de 5 jours calendaires pour émettre leur vote, et ont donc, été priés de renvoyer leur bulletin de vote au Président avant le 10 décembre 2023 à minuit (heure française), par tous moyens écrits.

Par courriel en date du 04 décembre 2023, le Commissaire aux comptes de la Société, la société COGEFIS Audit, sise à Lille (59000) – 3 Rue Jeanne Maillotte (RCS Lille Métropole - 489.122.929), a été informé de la consultation écrite des Associés.

Les résolutions ci-après ont été soumises à l'approbation de chacun des Associés.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

(Désignation d'un second commissaire aux comptes titulaire)

Les associés, connaissance prise des termes du rapport du Président, **décide** de désigner en qualité de second commissaire aux comptes titulaire :

Ernst & Young Audit
14 rue du Vieux Faubourg
59042 Lille Cedex
SAS à capital variable
Siret 344 366 315 00325

Immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 344 366 315

Siège social : 1-2 Place des Saisons – 92400 Courbevoie Paris La Défense 1

Le second commissaire aux comptes titulaire est nommé pour une période de six (6) exercices. Il est expressément précisé que ce second commissaire aux comptes titulaire sera tenu de contrôler les comptes consolidés établis à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Par conséquent, son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Enfin, **les associés prennent acte** que la Société n'est pas tenue de procéder à la désignation d'un second commissaire aux comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce, la société Ernst & Young Audit n'étant ni une personne physique, ni une société unipersonnelle.

Il ressort du dépouillement des bulletins régulièrement parvenus au Président dans le délai fixé que :

- les Associés ayant pris part au vote possèdent au moins 50 % des droits de vote, de sorte que le quorum exigé pour la prise de décisions collectives ordinaires est respecté ;
- cette résolution a été approuvée par 37 associés, lesquels représentent ensemble 99 % des droits de vote, de sorte que la majorité simple des droits de vote requise par l'article 19.1.1 des statuts de la Société a été atteinte.

Par suite, il est constaté que cette résolution est régulière et définitive comme ayant été approuvée par la collectivité des associés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Pouvoirs pour les formalités légales)

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité légale.

Il ressort du dépouillement des bulletins régulièrement parvenus au Président dans le délai fixé que :

- les Associés ayant pris part au vote possèdent au moins 50 % des droits de vote, de sorte que le quorum exigé pour la prise de décisions collectives ordinaires est respecté ;

- cette résolution a été approuvée par 37 associés, lesquels représentent ensemble 99 % des droits de vote, de sorte que la majorité simple des droits de vote requise par l'article 19.1.1 des statuts de la Société a été atteinte.

Par suite, il est constaté que cette résolution est régulière et définitive comme ayant été approuvée par la collectivité des associés.

Les copies de la lettre de consultation qui a été adressée aux associés, ainsi que les bulletins de vote des associés, ont été annexés au présent procès-verbal de constatation, pour être classés dans les registres de la Société.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement, le cas échéant, de toutes formalités de publicités légales afférentes aux résolutions ci-dessus relatées.

*

*

*

Le Président reconnaît que le présent procès-verbal a été conclu sous forme d'un écrit électronique et accepte de le signer par voie électronique au moyen d'un procédé fiable d'identification garantissant le lien de sa signature avec le présent procès-verbal, mis en œuvre par le service Yousign®.

Le présent procès-verbal sous sa forme électronique a la même valeur probante qu'un écrit sur support papier conformément à l'article 1366 du Code civil.

LE PRESIDENT

Monsieur Olivier COMTE

52 INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 166.817.230 euros

Siège social : 28, rue Parmentier – Sharewood Bâtiment B

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

910.166.040 RCS Lille Métropole

La « Société »

Par Email :

HLD EUROPE

A l'attention de Madame Constance LANEQUE
cl@groupehld.com

A l'attention de Monsieur Antoine PINEAU
ap@groupehld.com

KALOMA CAPITAL

A l'attention de Monsieur Mathieu TARNUS
mathieu.tarnus@sarbacane.com

GOTO CAPITAL SAS

A l'attention de Monsieur Mathieu TARNUS
mathieu.tarnus@sarbacane.com

INSPIRING INVEST LIMITED

A l'attention de Monsieur Laurent DAMIANI
laurent.damiani@inspiringsportcapital.uk

Monsieur Jérôme ROMBAUT

jr@52-entertainment.com

Monsieur Pierre DREULLE

pierre.dreulle@52-entertainment.com

Monsieur Alexis MAUGAT

alexis.maugat@52-entertainment.com

Monsieur Pierre COSSARD

Pierre.cossard@52-entertainment.com

Madame Aurélie DELRUE

aurelie.delrue@52-entertainment.com

Monsieur Boris PLAYS

boris.plays@52-entertainment.com

Monsieur Pascal LANNOO

plannoo@gmail.com

Monsieur Olivier COMTE

oc@52-entertainment.com

Monsieur Ivan PAVLOVIC

ivan.pavlovic@52-entertainment.com

Monsieur Yann-Henri GRYNFOGEL

Yh.grynfogel@gmail.com

Madame Karine MEYER-NAUDAN

karine.meyernaudan@52-entertainment.com

Monsieur Benoit COUPEZ

benoit.coupez@52-entertainment.com

RAIDMEDIA

A l'attention de Monsieur Ridouane DAANOUNI
ridouane.daanouni@52-entertainment.com

MOJOSTORM

A l'attention de Monsieur Sébastien ALESSI
sebalessi@gmail.com

AKYN

A l'attention de Monsieur Nicolas CELLIER
Nicellier@gmail.com

Monsieur Ridouane DAANOUNI

ridouane.daanouni@52-entertainment.com

Monsieur Sébastien ALESSI sebalessi@gmail.com	Monsieur Nicolas CELLIER Nicellier@gmail.com
Monsieur Radostin PETROV r.petrov@zariba.com	Monsieur Iskren YORDANOV i.yordanov@casualino.com
Monsieur Ivaylo DIMITROV i.dimitrov@casualino.com	Monsieur Viktor VASSILEV v.vasilev@casualino.com
Monsieur Veselin DEMIROV v.demirov@zariba.com	Monsieur Georgi BOYCHEV g.boychev@casualino.com
Monsieur Yosif YOSIFOV y.yosifov@casualino.com	Monsieur Dimitar NEDELCHEV d.nedelchev@casualino.com
Monsieur Daniel STORCH dan@bridgebase.com	Madame Diana SERBAN dianaeveline@bridgebase.com
Madame Kiran ALI kiran@bridgebase.com	Monsieur Daniel ROSS daniel.ross@52-entertainment.com
Monsieur Jean-Christophe LAVOCAT jean-christophe.lavocat@52-entertainment.com	Monsieur Olivier CABROL olivier.cabrol@52-entertainment.com
Monsieur Thomas GAUTHIER tom@virtualregatta.com	Monsieur Clément CORVISY clement.corvisy@52-entertainment.com

Le 04 décembre 2023,

Chers Associés,

Comme les statuts de la Société le permettent, une consultation écrite des associés est organisée afin de statuer sur la désignation d'un second commissaire aux comptes titulaire.

Vous trouverez donc ci-joints les documents relatifs à cette consultation, ainsi qu'un bulletin de vote sur lequel sont reproduites les résolutions que nous vous demandons d'adopter.

Conformément à l'article 19.3 des statuts de la Société, le bulletin de vote dûment rempli et signé devra être retourné au Président **par tout moyen écrit** au plus tard dans **un délai de 5 jours** à compter de la réception de la présente lettre d'information soit **avant le 10 décembre 2023 à minuit** (heure française).

Par souci de simplification, ce bulletin de vote peut être retourné par e-mail à lfihue@themis-avocats.com qui centralisera les réponses de tous les associés.

Ou :

Si vous le souhaitez, vous pouvez remplir votre bulletin de vote de façon électronique, via la plateforme Yousign. Le cabinet Thémis va vous adresser un lien pour cela.

Tout associé n'ayant pas répondu dans ce délai sera considéré comme s'étant abstenu.

Enfin, pour votre parfaite information, vous trouverez ci-joint, en sus du bulletin de vote, le rapport du Président.

Veillez croire, chers Associés, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

P/O LE PRESIDENT
Monsieur Olivier COMTE

PJ :

- Rapport du Président incluant le texte des résolutions ;
- Bulletin de vote incluant le texte des résolutions.

52 INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 166.817.230 euros

Siège social : 28, rue Parmentier – Sharewood Bâtiment B

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

910.166.040 RCS Lille Métropole

La « **Société** »

BULLETIN DE VOTE

PREMIÈRE RÉOLUTION

Désignation d'un second commissaire aux comptes titulaire

Les associés, connaissance prise des termes du rapport du Président, **décide** de désigner en qualité de second commissaire aux comptes titulaire :

Ernst & Young Audit

14 rue du Vieux Faubourg

59042 Lille Cedex

SAS à capital variable

Siret 344 366 315 00325

Immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 344 366 315

Siège social : 1-2 Place des Saisons – 92400 Courbevoie Paris La Défense 1

Le second commissaire aux comptes titulaire est nommé pour une période de six (6) exercices. Il est expressément précisé que ce second commissaire aux comptes titulaire sera tenu de contrôler les comptes consolidés établis à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Par conséquent, son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Enfin, **les associés prennent acte** que la Société n'est pas tenue de procéder à la désignation d'un second commissaire aux comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce, la société Ernst & Young Audit n'étant ni une personne physique, ni une société unipersonnelle.

DEUXIÈME RÉOLUTION

(Pouvoirs pour les formalités légales)

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité légale.

ÉMISSION DU VOTE

Le (la) soussigné(e) :

¹
.....

Agissant en qualité d'associé(e) de la Société, et titulaire de² actions de la Société ;
émet les votes suivants, en répondant par « **oui** » ou par « **non** » à la résolution proposée ci-dessus :

Numéro de la résolution	Vote
Résolution n°1	
Résolution n°2	

Signature :

*L'absence d'indication de vote sera assimilée à un vote défavorable à l'adoption de la résolution concernée.
De même, l'indication de deux votes contradictoires pour une même résolution sera assimilée à un vote défavorable à l'adoption de la résolution concernée.*

¹ Indiquer Nom Prénom et adresse OU dénomination et siège social pour une personne morale

² Préciser le nombre d'actions détenues

English version (for information purposes only)

Dear Shareholders,

We are consulting you in accordance with the Company's Articles of Association, concerning the appointment of a second permanent post holder auditor.

You will therefore find enclosed the documents relating to this consultation, and a voting form on which is reproduced the resolutions which are proposed to be adopt.

In accordance with Article 19.3 of the Company's Articles of Association, the duly completed and signed voting form must be returned to the Company by any written means within 5 days from the receipt of this information letter, i.e., before 10 december 2023 at midnight (French time).

For simplification, this voting form may be returned by e-mail to lfihue@themis-avocats.com, who will centralize the answers of all shareholders.

Or :

You could vote electronically, via the Yousign platform. Themis will send you a link to do so.

Any shareholder who has not voted within this period will be considered to have abstained.

Finally, for your full information, you will find attached, in addition to the voting form, the CEO report and the text of the resolutions submitted to this written consultation.

Mr Olivier COMTE
CEO

52 INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 166.817.230 euros
Siège social : 28, rue Parmentier – Sharewood Bâtiment B
59650 VILLENEUVE D’ASCQ
910.166.040 RCS Lille Métropole
La « **Société** »

VOTING FORM

FIRST RESOLUTION

(Appointment of a second permanent post holder auditor)

The Shareholders, after taking cognizance of the CEO’s report, decide to appoint as the second permanent post holder auditor:

Ernst & Young Audit
14 rue du Vieux Faubourg
59042 Lille Cedex
SAS à capital variable
Siret 344 366 315 00325
Immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 344 366 315
Siège social : 1-2 Place des Saisons – 92400 Courbevoie Paris La Défense 1

The second permanent post holder auditor is appointed for a period of six (6) financial years. It is expressly defined that the second permanent post holder auditor will have to check the consolidated accounts established as of the financial year closed December 31st of 2023. Therefore, his mandate will expire at the end of the general meeting reunited in 2029 and deciding on the consolidated accounts closed December 31st of 2028.

Finally, the Shareholders duly note that the company does not have to appoint a second alternate auditor, in accordance with the article L. 823-1 of the Code de commerce, as the company Ernst & Young Audit is not a natural person nor a corporation sole.

SECOND RESOLUTION

(Powers for legal formalities)

The Shareholders give all powers on the bearer of a copy or extract of the present resolutions for the purpose of carrying out all formalities for filing and legal publication.

VOTE

I :

³

Acting as shareholder of 52 INVEST and holder of ⁴..... shares 52 INVEST ;
answers "yes" or "no" to the above proposed resolutions:

Number of the resolution	Vote
FIRST RESOLUTION	
SECOND RESOLUTION	

Signature:

Absence of vote will be considered as a vote against the adoption of the resolution concerned.

Similarly, the indication of two contradictory votes for the same resolution will be considered as a vote against the adoption of the resolution concerned.

³ Indicate Last Name First Name and address OR name and registered office for a company.

⁴ Indicate the number of shares held.

52 INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 166.817.230 euros

Siège social : 28, rue Parmentier – Sharewood Bâtiment B

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

910.166.040 RCS Lille Métropole

La « **Société** »

CONSULTATION ECRITE DES ASSOCIES DU 04 DECEMBRE 2023

BULLETIN DE VOTE ELECTRONIQUE

Rappel du texte des résolutions soumises au vote

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Désignation d'un second commissaire aux comptes titulaire

Les associés, connaissance prise des termes du rapport du Président, **décide** de désigner en qualité de second commissaire aux comptes titulaire :

Ernst & Young Audit

14 rue du Vieux Faubourg

59042 Lille Cedex

SAS à capital variable

Siret 344 366 315 00325

Immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 344 366 315

Siège social : 1-2 Place des Saisons – 92400 Courbevoie Paris La Défense 1

Le second commissaire aux comptes titulaire est nommé pour une période de six (6) exercices. Il est expressément précisé que ce second commissaire aux comptes titulaire sera tenu de contrôler les comptes consolidés établis à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Par conséquent, son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Enfin, **les associés prennent acte** que la Société n'est pas tenue de procéder à la désignation d'un second commissaire aux comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce, la société Ernst & Young Audit n'étant ni une personne physique, ni une société unipersonnelle.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Pouvoirs pour les formalités légales)

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité légale.

Reminder of the resolutions submitted to a vote

FIRST RESOLUTION

(Appointment of a second permanent post holder auditor)

The Shareholders, after taking cognizance of the CEO's report, decide to appoint as the second permanent post holder auditor:

Ernst & Young Audit
14 rue du Vieux Faubourg
59042 Lille Cedex
SAS à capital variable
Siret 344 366 315 00325
Immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 344 366 315
Siège social : 1-2 Place des Saisons – 92400 Courbevoie Paris La Défense 1

The second permanent post holder auditor is appointed for a period of six (6) financial years. It is expressly defined that the second permanent post holder auditor will have to check the consolidated accounts established as of the financial year closed December 31st of 2023. Therefore, his mandate will expire at the end of the general meeting reunited in 2029 and deciding on the consolidated accounts closed December 31st of 2028.

Finally, the Shareholders duly note that the company does not have to appoint a second alternate auditor, in accordance with the article L. 823-1 of the Code de commerce, as the company Ernst & Young Audit is not a natural person nor a corporation sole.

SECOND RESOLUTION

(Powers for legal formalities)

The Shareholders give all powers on the bearer of a copy or extract of the present resolutions for the purpose of carrying out all formalities for filing and legal publication.

VOTE

SOUHAITEZ-VOUS ADOPTER LES RESOLUTIONS PROPOSEES CI-DESSUS ?

WOULD YOU LIKE TO ADOPT THE RESOLUTIONS EXPOSED ABOVE ?

Répondre par OUI ou par NON

ANSWER YES OR NO

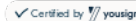
NOM, Prénom et domicile des actionnaires <i>LAST NAME, first name and adress</i>	Nombre d'actions / droits de vote <i>Number of shares</i>	Résolution n°1 <i>Resolution n°1</i>	Résolution n°2 <i>Resolution n°2</i>	Signature
Monsieur Olivier COMTE, 5, Rue du Bel Air 92190 Meudon	242 279	oui	oui	<i>Olivier COMTE</i> ✓ Certified by yousign
HLD EUROPE, 9, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg Représentée par Constance LANEQUE	13 276 013	Oui	Oui	<i>Constance LANEQUE</i> ✓ Certified by yousign
KALOMA CAPITAL, 3, Avenue Antoine Pinay, Parc d'Activités des 4 Vents 59510 Hem Représentée par Mathieu TARNUS	300 200	oui	oui	<i>Mathieu TARNUS</i> ✓ Certified by yousign
GOTO Capital SAS, 3, Avenue Antoine Pinay, Parc d'Activités des 4 Vents 59510 Hem Représentée par Mathieu TARNUS	1 041 954	oui	oui	<i>Mathieu TARNUS</i> ✓ Certified by yousign

INSPIRING INVEST LIMITED, 89 New Bond Street London W1S 1DA Représentée par Laurent DAMIANI	200 431	Oui	Oui	<i>Laurent DAMIANI</i> ✓ Certified by yousign
RAIDMEDIA, 3 Clos de Durand, Cidex 95 bis 06330 Roquefort-les-Pins Représentée par Ridouane DAANOUNI	29 437	oui	oui	<i>Ridouane DAANOUNI</i> ✓ Certified by yousign
MOJOSTORM, 27, Chemin de Provence, 83190 Ollioules Représentée par Sébastien ALESSI	29 437	oui	oui	<i>Sébastien ALESSI</i> ✓ Certified by yousign
AKYN, 51, Rue des Fauvettes 83140 Six-Fours-les-Plages Représentée par Nicolas CELLIER	10 324	Oui	Oui	<i>Nicolas CELLIER</i> ✓ Certified by yousign
Monsieur Pascal LANNOO, 60, Boulevard Voltaire 75011 Paris	3 709	Oui	Oui	<i>Pascal LANNOO</i> ✓ Certified by yousign
Monsieur Pierre DREULLE, 1 rue d'Antin 59800 Lille	296 558	Oui	Oui	<i>Pierre DREULLE</i> ✓ Certified by yousign
Monsieur Jérôme ROMBAUT, 62, Rue de Belfort 59390 Lys Lez Lannoy	449 428	oui	oui	<i>Jérôme ROMBAUT</i> ✓ Certified by yousign
Monsieur Alexis MAUGAT,	166 793			

Villa Catarie, appt 24, 413, Avenue du Général de Gaulle 64210 Guetary				
Madame Aurélie DELRUE 33, Rue du Moulin 59780 Camphin en Pévèle	7 318	oui	oui	<i>Aurélie DELRUE</i> ✓ Certified by  you sign
Monsieur Boris PLAYS, 12, Avenue de Keflavik 59510 Hem	11 676	oui	oui	<i>Boris PLAYS</i> ✓ Certified by  you sign
Monsieur Pierre COSSARD 26, Rue du Tuquet 59152 Chérengh	9 839	oui	oui	<i>Pierre COSSARD</i> ✓ Certified by  you sign
Monsieur Yann-Henri GRYNFOGEL 2B, Avenue Lulli 92310 Sèvres	61 163	oui	oui	<i>Yann-Henri GRYNFOGEL</i> ✓ Certified by  you sign
Monsieur Benoît COUPEZ, 13C, Chemin de la vigne, 59126 Linselles	47 847	oui	oui	<i>Benoît COUPEZ</i> ✓ Certified by  you sign
Madame Karine MEYER-NAUDAN, 9 rue de Luynes 75007 Paris	32 531	oui	oui	<i>Karine MEYER-NAUDAN</i> ✓ Certified by  you sign
Monsieur Ivan PAVLOVIC	31 833			

8, rue Favarni 75016 Paris		oui	oui	<i>Ivan PAVLOVIC</i> ✓ Certified by  yousign
Monsieur Radostin PETROV Varna, 10 “Stefan Stambolov” str., fl.2, ap.4 Bulgarie	312 329	yes	yes	<i>Radostin Petrov</i> ✓ Certified by  yousign
Monsieur Iskren YORDANOV Varna, 99 “Vladislav Varnenchik” blvd., fl.3, ap.5 Bulgarie	13 882	Yes	Yes	<i>Iskren Yordanov</i> ✓ Certified by  yousign
Monsieur Ivaylo DIMITROV Varna, 24 “Zhelezni vrata” str., entr..B, fl.2, ap.4 Bulgarie	13 882	Yes	Yes	<i>Ivaylo Dimitrov</i> ✓ Certified by  yousign
Monsieur Viktor VASSILEV Varna, S.O. Akchelar 522-2 101, entr. B, fl.3, ap.8 Bulgarie	13 882	Yes	Yes	<i>Viktor Vasilev</i> ✓ Certified by  yousign
Monsieur Veselin DEMIROV Varna, 4 “Archimandrit Filaret” str. Bulgarie	13 882	Yes	Yes	<i>Veselin Demirov</i> ✓ Certified by  yousign
Monsieur Georgi BOYCHEV Pomorie, 14 “Strandzha” str Bulgarie	13 882	Yes	Yes	<i>Georgi Boychev</i> ✓ Certified by  yousign
Monsieur Yosif YOSIFOV Varna, 31 “Lyuben Karavelov” str, entr. A, fl.3, ap.7 Bulgarie	13 882	Yes	Yes	<i>Yosif Yosifov</i> ✓ Certified by  yousign
Monsieur Dimitar NEDELICHEV	13 882			

Varna, 1 "Prof. Doctor Georgi Georgiev" str., fl.2, ap.5 Bulgarie		Yes	Yes	<i>Dimitar Nedelchev</i> ✓ Certified by 
Monsieur Daniel STORCH 754 Valleybrook Drive – Memphis, Tennessee, ETATS-UNIS D'AMERIQUE	7 000	Yes	Yes	<i>Daniel STORCH</i> ✓ Certified by 
Madame Diana SERBAN Orastie Street, number 6B, sector 4 041062 Bucarest ROUMANIE	1 750	Oui	Oui	<i>Diana Eveline SERBAN</i> ✓ Certified by 
Madame Kiran ALI 5727 Capers Shore Lane - Sugar Land TX 77479, ETATS-UNIS D'AMERIQUE	1 750	Yes	Yes	<i>Kiran ALI</i> ✓ Certified by 
Monsieur Daniel ROSS 149 rue Jérôme Grenet 59273 Péronne en Mélantois	1 750	Oui	Oui	<i>Daniel ROSS</i> ✓ Certified by 
Monsieur Ridouane DAANOUNI 3 Clos de Durand Cidex 95 bis 06330 ROQUEFORT-LES-PINS	1 750	oui	oui	<i>Ridouane DAANOUNI</i> ✓ Certified by 
Monsieur Sébastien ALESSI 27 Chemin de Provence 83190 Ollioules	1 750	oui	oui	<i>Sébastien ALESSI</i> ✓ Certified by 
Monsieur Nicolas CELLIER	1 750			

Rue des Fauvette 83140 Six-Fours-les-Plages		Oui	Oui	<i>Nicolas CELLIER</i> 
Monsieur Jean-Christophe LAVOCAT 5 Lotissement les Oliviers 13124 PEYPIN	1 750	Oui	Oui	<i>Jean-Christophe LAVOCAT</i> 
Monsieur Olivier CABROL 204 avenue Victor Hugo 92140 Clamart	1.400	oui	oui	<i>Olivier CABROL</i> 
Monsieur Thomas GAUTHIER 9 Impasse Sainte Henriette 75018 Paris	1 400	OUI	OUI	<i>Thomas GAUTHIER</i> 
Monsieur Clément CORVISY 53 Allée Courteline 59650 Villeneuve d'Ascq	1 400	oui	oui	<i>Clément CORVISY</i> 

Conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil, le présent bulletin de vote a été signé par les personnes identifiées ci-dessus par le biais du système Yousign®.

In compliance with the legal provisions in articles 1366 and the followings du Code civil, this ballot paper has been signed by the persons identified above using the Yousign® system.